



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

**Etaient présents** : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, CHAXEL Frédéric, EGIZII Marc, HEIDEIER Honoré, HOERR Thierry, HOF Jean-Claude, KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, LOGEL Christian, PRINTZ Stéphane, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien

Mmes COLSON Caroline, GROSSE Sabine, HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

**Excusé (es)** : Mmes FROMM Carmen (pouvoir à M. HOERR Thierry)

**Absents** : Mme SCHIMPF Fabienne, LOHMANN LASCH Florian

**Secrétaire de séance** : HOERR Thierry

**Nombre de voix délibératives : 24 + 1**

Le Conseil municipal s'est réuni en visioconférence afin de respecter les gestes barrières.

---

Au préalable, le Conseil municipal a accepté **à l'unanimité des voix** l'ajout d'un point n°6 – vente d'un terrain dans le lotissement SANDMATT à Schwabwiller.

### 1) **EXECUTION ANTICIPEE DU BUDGET 2021**

**VU** l'avis de la commission finances en date du 11 janvier 2021,

L'article L. 1612-1 du Code général des Collectivités territoriales indique que si le budget n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, il y a possibilité de mettre en recouvrement les recettes et engager, liquider, mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Concernant la section d'investissement, il y a la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors crédit afférent au remboursement de la dette).

Voici la proposition de répartition des crédits pour la section investissement :

Chapitres	Dénominations	BP 2020	Ouverture des crédits dans la limite de 25 % (pour début 2021)
20	Immobilisations incorporelles	127 260 €	31 815 €
21	Immobilisations corporelles	2 196 606 €	549 151.50 €
4581635	Opération pour compte de tiers	46 021 €	11 505.25 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, approuve l'exécution anticipée du budget 2021 suivant la répartition jointe.

## **2) LOCATION DE TERRAIN A SCHWABWILLER**

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, approuve la continuité de location de l'ancien terrain de football de Schwabwiler au profit de l'Association Elsass Poney pour un loyer de 200 € TTC du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer le bail et tout document se rapportant à cette location.

## **3) LANCEMENT D'UN MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE (Nieder) EN RESTAURANT**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des voix :

- Le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne école élémentaire en restaurant
- Permet à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant

## **4) LANCEMENT D'UN MARCHE DE TRAVAUX COURANTS ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE (sous forme de commandes)**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- Valide le lancement d'un marché de travaux courants et d'entretien de voirie sur trois ans
- Permet à M. Le Maire de signer tout document s'y rapportant

## **5) CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SUITE AU JURY DE CONCOURS POUR LA REALISATION DE LA FUTURE ECOLE MATERNELLE ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE BETSCHDORF**

Un concours a été lancé afin de recruter une maîtrise d'œuvre pour les constructions futures de l'école maternelle et d'un accueil périscolaire.

Le jury s'est réuni une première fois le 30 octobre 2020 pour présélectionner 3 candidats et s'est réuni une dernière fois le 21 janvier 2021 pour nommer le lauréat entre les 3 présélectionnés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, accepte :

- De suivre l'avis du jury et de nommer le cabinet d'architecture AJEANCE, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour gérer la construction de la future école maternelle et de l'accueil périscolaire de Betschdorf
- Approuve la proposition d'honoraires de 15% pour les missions de BASE, EXE, OPC, SSI
- Le versement d'une prime de 18 000€ HT aux candidats non retenus.

En outre, le Conseil municipal autorise à l'unanimité des voix, Monsieur le Maire, à signer l'acte d'engagement et tout autre document se rapportant au projet.

Le Conseil communautaire se positionnera également sur ce projet.

### Commentaires et discussions :

Des observations ont été formulées sur le projet retenu concernant l'écoulement des eaux. Ce point sera abordé avec le cabinet d'architecte lors de la prochaine réunion de travail.

Il a par ailleurs été rappelé qu'il avait été demandé de terrasser la butte dans la cour de récréation de l'école élémentaire lorsque les travaux de l'école maternelle débuteraient.

Concernant les subventions, monsieur le Maire a rappelé qu'un accord de principe a été donné par M. le Sous-Préfet afin de bénéficier de la DETR 2022 pour ce futur projet.

Pour finir, des discussions sont d'ores et déjà engagées avec la Ligue de protection des oiseaux afin de trouver la meilleure solution liée au déplacement du parc à cigognes. Tous les élus appuyaient la nécessité de garder ce patrimoine sur la Commune.

## 6) VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT SANDMATT

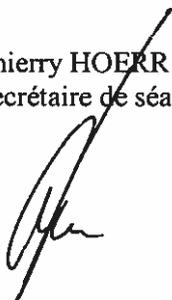
Le lot 14 d'une superficie de 5.41 ares a été proposé à la vente pour M. ABIKANLOU et Mme GUINOT  
Le conseil municipal approuve **à l'unanimité des voix** cette vente.

### Informations diverses :

- Une enquête va être lancée auprès des jeunes pour connaître leur avis sur une infrastructure à mettre en place sur Betschdorf (types citystade, pumtrack etc...). Un questionnaire sera mis en ligne sur le site internet et le facebook de la Commune.
- La maison d'assistantes maternelles va transformer une pièce en dortoir. Pour se faire, il leur a été proposé de prendre en charge les travaux et en contrepartie, qu'aucune augmentation de loyer ne soit faite.

Affiché du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 2021,

Thierry HOERR  
Secrétaire de séance



Le Maire  
Adrien WEISS

